

# Santé : les plateformes

**Conso** Les laboratoires d'analyses médicales se regroupent pour satisfaire aux exigences de l'accréditation, une nouvelle certification qualité obligatoire... et très onéreuse

Le monde de la santé est en perpétuel mouvement et, parmi les évolutions, celle des laboratoires d'analyses médicales ressemble plutôt à une révolution. Les laboratoires de biologie médicale privés et publics ont jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour obtenir une nouvelle certification qualité, délivrée par un organisme unique en France : le COFRAC<sup>(1)</sup>. Justifiée par les baisses répétées des tarifs des actes de biologie appliquées par l'Assurance-maladie au nom de la réduction des dépenses de santé, la réforme est censée renforcer la qualité et la sécurité des examens. Mais elle reconfigure de manière brutale le paysage français des biologistes.

La réglementation conduit en effet les labos à se regrouper pour atteindre de nouveaux seuils de volume d'activités et organiser les sites autour de plateaux techniques. L'activité minimale requise est évaluée à 350 à 400 dossiers de patients par jour. Certains s'unissent surtout pour faire face aux frais de la nouvelle certification, qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Des biologistes s'alarment des menaces que font peser ces regroupements



## Repères

### Le calendrier

31 octobre 2012 : date limite de dépôt d'une demande d'accréditation partielle, pour une évaluation initiale au plus tard le 31 mai 2013.

31 octobre 2013 : date limite de vérification par le COFRAC (organisme de l'entrée dans la démarche d'accréditation).

1<sup>er</sup> novembre 2016 : date limite d'obtention de l'accréditation « totale ».

### Les accréditations

À ce jour, une dizaine de laboratoires publics ou privés sont accrédités dans le Var et les Alpes-maritimes.

Sources : [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

*ont devenir nos jeunes qui ne pourront pas s'installer avec un bac + 5 ? Quant au patient, aujourd'hui, nous lui faisons le prélèvement, lui parlons, le connaissons. Demain, il ne sera qu'un numéro. Il n'aura plus vraiment la liberté de choisir son*